

Informations brèves du CJB (séance du 15 décembre 2010)

La Neuveville, le 21 décembre 2010

Avenir du festival Usinesonore

Le Conseil du Jura bernois (CJB) est intervenu auprès de la Préfecture du Jura bernois pour permettre l'organisation du festival Usinesonore dans l'usine Schäublin à Bévilard. Le CJB mettra comme condition à son soutien financier le respect d'une liste de mesures dressée par l'Assurance immobilière du canton de Berne et les services du feu. Il s'engage également à ne soutenir dans les lieux aucune autre manifestation que le festival, qui a lieu sur un rythme biennal. En contrepartie, il attend de la Préfecture qu'elle accorde une autorisation exceptionnelle et renonce à demander un changement d'affectation.

Rapport sur les écoles moyennes

Le CJB demande à la Direction de l'instruction publique d'élargir la liste des organes invités aux auditions sur l'avenir des écoles moyennes. Il estime que les écoles professionnelles, en particulier le Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff), devraient aussi avoir l'occasion de donner leur point de vue. Pour le CJB, toute réforme éventuelle de la 9^e année scolaire doit prendre en compte l'ensemble des élèves et pas uniquement celles et ceux qui se destinent au gymnase.

Tourisme interrégional

Le CJB soutient le renforcement la prospection des marchés vers les destinations touristiques Jura région et Pays des Trois-Lacs. Il a décidé d'appuyer la stratégie cantonale en la matière. Le CJB demande néanmoins de maintenir des contributions directes à Jura bernois Tourisme pour ses activités de base, comme la loi cantonale le prévoit, et de planifier à l'avance les moyens nécessaires à la collaboration intercantonale.

Patrimoine bernois

Le CJB prend acte du changement dans le mode de financement cantonal des activités de Patrimoine bernois, qui implique une baisse globale des contributions. Après avoir financé le groupe régional Jura bernois et les frais de traduction pendant deux ans sur son budget, le CJB n'aura plus d'influence directe sur la répartition des moyens dès 2011. Il a informé le groupe régional Jura bernois de cette situation et espère que la qualité des prestations pourra être maintenue malgré la baisse des ressources financières.

Autres dossiers

Dans sa séance du 15 décembre 2010, le CJB a également :

- pris connaissance de la signature d'une convention entre les cantons de Berne et Neuchâtel relative à la coopération intercommunale, à la rédaction de laquelle il a contribué ;
- recommandé au Conseil-exécutif de libérer la subvention annuelle 2011 aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle ;
- désigné Mme Caroline Nicod, de Bienne, en tant que représentante du canton de Berne au Conseil de la fondation du Musée jurassien des arts, à Moutier ;
- été informé d'une rencontre de son Bureau avec le Bureau du CAF qui a permis d'évoquer la poursuite de la collaboration dans les domaines d'activités des conseils ;
- été informé de la teneur des débats lors de la séance annuelle du 11 novembre 2010 entre la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) et la section correspondante.

Annexe

Lettre à la préfecture du Jura bernois concernant Usinesonore

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73